

Les ÉLÉMENTS ESSENTIELS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORESTERIE PRIVÉE



*L'Union des
producteurs
agricoles*

Par Marcel Groleau, Union des producteurs
agricoles (Québec, Canada)

CIRIEC international, Argentine, octobre 2014

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. L'agriculture au Québec
2. L'Union des producteurs agricoles
3. Notre vision du développement durable de l'agriculture et de la foresterie privée

1

L'AGRICULTURE AU QUÉBEC

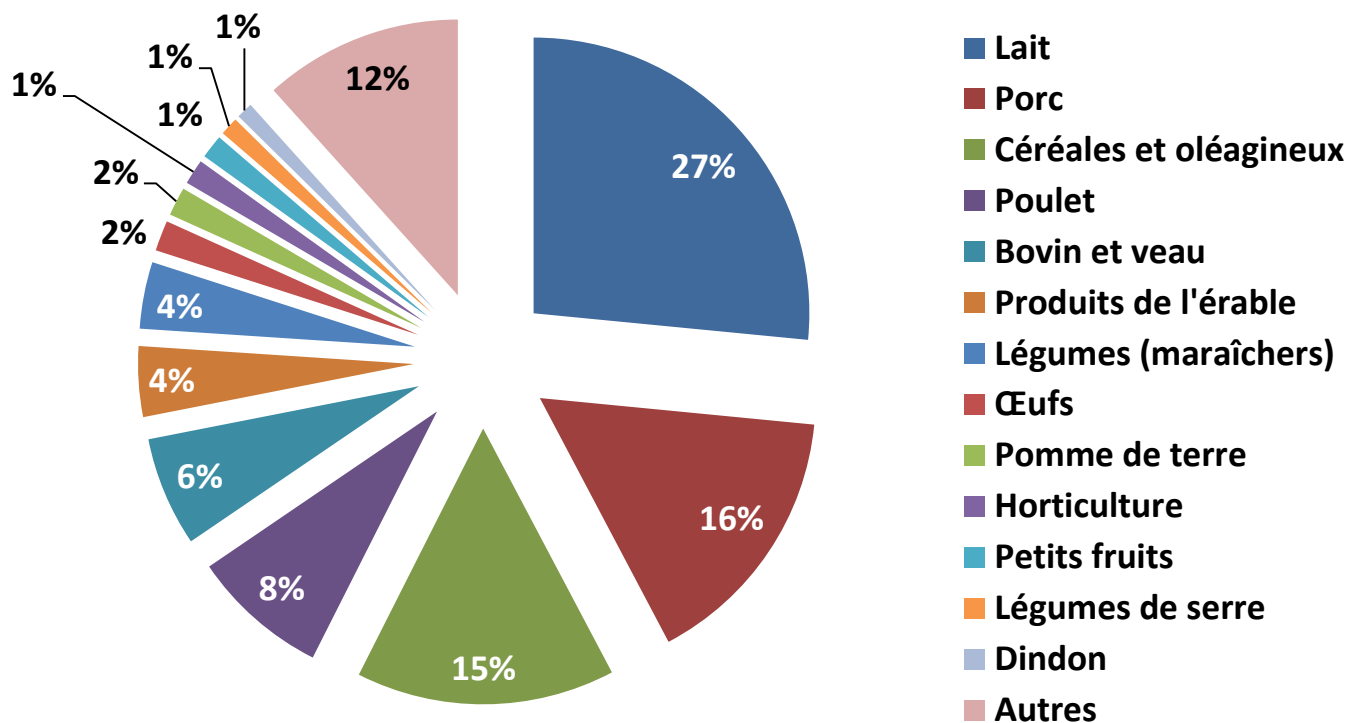
- Près de 42 000 agricultrices et agriculteurs établis sur 29 000 fermes
- L'activité la plus importante du secteur primaire (ventes annuelles de l'ordre de 8 G\$)
- 56 800 emplois directs
- Des investissements de près de 700 M\$ par année



*L'Union des
producteurs
agricoles*

1

L'AGRICULTURE AU QUÉBEC



2

L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

- Représente et défend les intérêts de tous les agriculteurs du Québec
 - 12 fédérations régionales, 26 groupes spécialisés (incluant les aquaculteurs et les propriétaires de boisés privés), 2000 productrices et producteurs administrateurs

Son action dépasse les frontières du Québec, tant dans ses représentations qu'en coopération internationale, par le biais d'UPA DI



*L'Union des
producteurs
agricoles*

3

NOTRE VISION

3 OUTILS



Sécurité du revenu, gestion des risques et soutien adéquat



Plans de développement sectoriels et innovation



Mise en marché collective, gestion de l'offre et règles contractuelles

2 PRÉREQUIS



Plan d'action concerté en agroenvironnement et protection des activités agricoles



Protection du territoire, accès aux terres et fiscalité foncière agricole

LES 5 ÉLÉMENTS D'UN ENVIRONNEMENT PROPICE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORESTERIE PRIVÉE

3 NOTRE VISION DU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORESTERIE PRIVÉE



- Sécurité du revenu
- Gestion des risques
- Soutien adéquat



*L'Union des
producteurs
agricoles*

3 NOTRE VISION DU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORESTERIE PRIVÉE



- Des plans stratégiques de développement par secteur de production
- Des plans de développement de la zone agricole dans chaque municipalité

3 NOTRE VISION DU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORESTERIE PRIVÉE



- **Portrait de la zone agricole**
- **Diagnostic (forces et faiblesses, opportunités et contraintes de développement)**
- **Vision concertée**
- **Plan d'action**
- **Suivi et évaluation de la mise en oeuvre**

- **Des plans stratégiques de développement par secteur de production**
- **Des plans de développement de la zone agricole dans chaque municipalité**

3 NOTRE VISION DU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORESTERIE PRIVÉE



- Mise en marché collective (ex. : convention de mise en marché entre un groupe de producteurs et les acheteurs)
- Maintien des systèmes de gestion de l'offre
- Règles contractuelles équitables et transparentes

3 NOTRE VISION DU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORESTERIE PRIVÉE



- Règles environnementales
- Projets de gestion de l'eau par bassin versant
- Protection des activités agricoles
- Pour la suite des choses :
 - Plan d'action concerté de l'UPA et de l'État en agroenvironnement, couvrant une période d'au moins 10 ans

3 NOTRE VISION DU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORESTERIE PRIVÉE



QUATRE ENJEUX PRIORITAIRES :

- L'amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité
- La protection des cultures : lutte intégrée et utilisation sécuritaire des pesticides
- Développement des énergies renouvelables
- Cohabitation harmonieuse des activités agricoles et autres usages

- Règles environnementales
- Projets de gestion de l'eau par bassin versant
- Protection des activités agricoles
- Pour la suite des choses :
 - Plan d'action concerté de l'UPA et de l'État en agroenvironnement, couvrant une période d'au moins 10 ans



*L'Union des
producteurs
agricoles*

3 NOTRE VISION DU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORESTERIE PRIVÉE



- Protection du territoire agricole
- Accès aux terres
- Fiscalité foncière agricole

3 NOTRE VISION DU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORESTERIE PRIVÉE



- **L'agriculture : 2 % du territoire du Québec**
- **Un régime de protection sous pression : étalement urbain, demandes de morcellement**
- **70 % de la valeur totale de la production faite dans un rayon de 60 à 75 km d'un grand centre urbain du Québec**

- **Protection du territoire agricole**
- **Accès aux terres**
- **Fiscalité foncière agricole**